

Frais du contrat d'assurance vie\*

Nom du contrat	Radiance assurance vie
Nom du distributeur	Radiance Mutuelle
Type du contrat	Contrat individuel d'assurance vie libellé en euros et/ou en unités de compte
Montant minimal de versement initial	500 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA
<b>Frais annuels</b>	
<b>Frais de gestion du contrat</b>	
Frais des supports	
Support fonds euros	1%
Support unités de compte	1% max
Gestion pilotée ou standardisée	NA
<b>Frais de gestion des unités de compte</b>	
1/Gestion libre	
Fonds actions**(moyenne)	2,08%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,86%
Fonds obligations (moyenne)	1,20%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,50%
Fonds immobilier****(moyenne)	1,55%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	3,92%
Fonds diversifiés (moyenne)	1,98%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,81%
2/ Gestion pilotée ou standardisée	
NA	
<b>Autres frais annuels</b>	
frais forfaitaires	NA
frais proportionnels	NA
<b>Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)</b>	
Frais sur versement	4,5% maximum
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en € )	NA
Frais d'arbitrage	
proportionnels ou forfaitaires	15 euros + 0,20 %
nombre d'arbitrage gratuits par an	1er arbitrage gratuit
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0%
Frais sur les versements de rente	0%
Frais de rachat	0%
<p>APICIL Epargne : Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, entreprise régie par le Code des assurances au capital de 13 717 446 €, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 440 839 942. Siège social : 38 rue François Peissel 69300 Caluire et Cuire.</p> <p>06/2022 -ER22/FCR0171</p>	
<p>NA : non applicable</p> <p>*= le tableau indique les principaux frais du plan constatés au derniers exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.</p> <p>**= la catégorie "fonds actions" inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital investissement(FCPR,FPCI,FPS) et les titres vifs.</p> <p>***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.</p> <p>****=la catégorie "fonds immobilier" inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.</p>	